

2024/325

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



SEANCE DU 17 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre et le dix-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Laurent LOPEZ, 1^{er} Adjoint,

<p>Date de la convocation : 10 juin 2024</p> <p><u>Nombre de conseillers :</u></p> <p>En exercice : 27</p> <p>Présents : 20</p> <p>Votants : 24</p>	<p>Présents : Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Patrice PASTOU, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Vanessa BLAY, Sandrine RABASSE, Rudy KLEIN, Martial MIR, Bernard PAGES, Michel PLAZA, Patrick LANNES, Fabrice SCHORDING</p> <p>Absents excusés ayant donné procuration : Nicolas BARTHE absent excusé procuration Stéphanie GOMEZ, Thierry SEGARRA absent excusé procuration LOPEZ, Franck DE LA LLAVE absent excusé procuration Eric GARAVINI, Isabelle OSTERSTOCK absent excusé procuration Audrey CALVET</p> <p>Absents excusé : Florian GUZDEK :</p> <p>Absents : Jean-Charles FESQUET, Fabien BATLLE</p> <p>Secrétaire de séance : Martial MIR</p>
---	--

PREVISION DES EMPLOIS CONTRACTUELS
2024-2025

Laurent LOPEZ expose :

Tous les recrutements des emplois contractuels proposés s'effectuent –sauf référence contraire – par référence au 1^{er} échelon des grades désignés, correspondant à une rémunération sur l'indice brut 367 (indice majoré 366).

Les prévisions recensées correspondent aux besoins émis par les services pour l'été 2024, la reprise en septembre 2024 et les renouvellements de contrats par semestres qui ne peuvent être conclus pour une année complète.

- Contrat temporaire ASA sur le besoin de l'art L332-23 1° du CGFP → un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de 6 mois au cours d'une période de douze mois consécutifs.
- Contrat temporaire ATA sur le besoin de l'art L332-23 2° du CGFP → un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois au cours d'une période de dix-huit mois consécutifs.
- CDD sur emploi permanent sur le besoin de l'art L332-8-5 du CGFP → pour occuper un emploi du tableau des effectifs permanents par dérogation pour tous les emplois à temps non complet lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %. Ce contrat est renouvelable dans la limite de 6 ans et peut faire l'objet au-delà des 6 ans d'un renouvellement en CDI de droit public.

2024/326

NB

- CDD sur emploi permanent sur le besoin de l'art L332-14 du CGFP → pour occuper un emploi du tableau des effectifs permanents par dérogation afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial. Ce contrat est conclu pour un an renouvelable une fois.

➤ **Service Ressources / Accueil Etat civil Elections**

- 1 emploi d'adjoint administratif, pour ATA du 01/07/24 au 30/06/25 à 35/35ème

➤ **Service Petite enfance Education / Ecole maternelle Garderie**

- 1 emploi d'adjoint animation, pour ASA du 31/08/24 au 28/02/25 à 33/35ème Garderie et complément Animation
- 1 emploi d'adjoint d'animation pour ATA du 01/03/25 au 31/08/25 à 33/35ème Garderie et complément Animation
- 1 emploi d'adjoint d'animation pour ASA du 02/09/24 au 28/02/25 à 6/35ème
- 1 emploi d'adjoint d'animation pour ATA du 01/03/25 au 06/07/25 à 7/35ème

➤ **Service Petite enfance Education / EAJE**

- 1 emploi EJE, pour ATA du 05/08/24 au 25/08/24 à 35/35ème
- 1 emploi EJE, pour ASA du 26/08/24 au 25/02/25 à 35/35ème
- 1 emploi EJE pour ATA du 26/02/25 au 24/08/25 à 35/35ème
- 1 emploi EJE pour ASA du 22/08/24 au 25/02/25 5ème échelon à 35/35 IB 444 IM 395
- 1 emploi EJE pour ATA du 26/02/25 au 24/08/25 5ème échelon à 35/35 IB 444 IM 395
- 1 emploi d'agent social pour ASA du 26/08/24 au 25/02/25 à 28/35ème
- 1 emploi d'agent social pour ATA du 26/02/25 au 24/08/25 à 28/35ème
- 1 emploi d'agent social pour ASA du 26/08/24 au 25/02/25 à 35/35ème
- 1 emploi d'agent social pour ATA du 26/02/25 au 24/08/25 à 35/35ème

➤ **Service Petite enfance Education / Propreté Restauration écoles**

- 1 emploi d'Adjoint technique pour ATA du 08/07/24 au 31/08/24 à 23.75/35ème
- 1 emploi d'Adjoint technique pour ASA du 01/09/24 au 28/02/25 à 28.5/35ème
- 1 emploi d'Adjoint technique pour ATA du 01/03/25 au 31/08/25 à 27.5/35ème
- 1 emploi d'Adjoint technique pour ATA du 08/07/24 au 31/08/24 à 29.75/35ème
- 1 emploi d'Adjoint technique pour ASA du 01/09/24 au 28/02/25 à 8.5/35ème RPE
- 1 emploi d'Adjoint technique pour ATA du 01/03/25 au 31/08/25 à 8.5/35ème RPE
- 1 emploi d'Adjoint technique pour ASA du 31/08/24 au 28/02/25 à 28.5/35ème
- 1 emploi d'Adjoint technique pour ATA du 01/03/25 au 31/08/25 à 27.5/35ème
- 1 emploi d'Adjoint technique pour ASA du 31/08/24 au 28/02/25 à 28.5/35ème
- 1 emploi d'Adjoint technique pour ATA du 01/03/25 au 31/08/25 à 27.5/35ème

➤ **Culture Communication**

- 1 emploi d'Adjoint administratif pour ATA du 01/11/24 au 30/04/25 à 30/35ème
- 1 emploi d'Adjoint du patrimoine pour ASA du 01/11/24 au 30/04/25 à 30/35ème

2024/327

NB

- 1 emploi d'Adjoint administratif pour ATA du 01/07/24 au 31/12/24 à 35/35ème

➤ **Aménagement du territoire**

- 1 emploi d'Adjoint technique pour ASA du 01/06/24 au 30/11/24 à 35/35ème

- 1 emploi d'Adjoint technique pour ATA du 01/07/24 au 31/08/24 à 35/35ème

- 1 emploi d'Adjoint technique pour ATA du 01/07/24 au 31/12/24 à 32/35ème

- 1 emploi d'Adjoint technique pour ASA du 01/01/25 au 30/06/25 à 32/35ème

➤ **Enfance jeunesse sports**

- 1 emploi d'Adjoint d'animation pour ASA 11/07/24 et 12/07/24 pour effectuer 9 heures

- 7 emplois d'Adjoints d'animation pour

ATA à 35/35ème - Périscolaire du 02/09/24 au 02/02/25

ASA à 35/35ème du 03/02/25 au 06/07/25

- 2 emplois d'Adjoint d'animation pour

ATA à 28/35ème - Périscolaire du 02/09/24 au 02/02/25

ASA à 28/35ème du 03/02/25 au 06/07/25

- 3 emplois d'Adjoint d'animation CDD emploi permanent Art L332-8-5 à 17.4/35ème du 01/09/24 au 31/08/25)

- 2 emplois d'Adjoint d'animation CDD emploi permanent Art L332-8-5 à 17/35ème du 01/09/24 au 31/08/25

- 1 emploi d'Adjoint d'animation CDD emploi permanent Art L332-8-5 à 16.5/35ème du 01/09/24 au 31/08/25

- 5 emplois d'Adjoint d'animation CDD emploi permanent Art L332-8-5 à 9.5/35ème du 01/09/24 au 31/08/25

- 7 emplois d'Adjoint d'animation CDD emploi permanent Art L332-8-5 à 7/35ème du 01/09/24 au 31/08/25

- 1 emploi d'Adjoint d'Animation CDD emploi permanent Art L332-14 à 35/35ème du 01/09/24 au 31/08/25

-1 emploi d'Adjoint d'Animation CDD emploi permanent Art L332-14 à 35/35ème du 01/09/24 au 31/08/25

- 1 emploi d'Adjoint administratif pour ATA du 01/07/24 au 31/12/24 à 35/35ème

➤ **Police Municipale**

- 2 emplois d'Adjoint technique - Agent de traversée des passages protégés pour ASA du 02/09/24 au 31/01/25 à 7.5/35ème

- 2 emplois d'Adjoint technique – Agent de traversée des passages protégés pour ATA du 01/02/25 au 06/07/25 à 7.5/35ème

2024/328

NB

- 2 emplois d'Adjoint technique - Agent de Surveillance de la Voie Publique pour ATA du 01/07/2024 au 30/09/2024

- 2 emplois d'Adjoint technique - Agent de Surveillance de la Voie Publique pour ATA du 01/10/2024 au 31/12/2024

Laurent LOPEZ propose au Conseil municipal de se prononcer sur la prévision des emplois contractuels 2024/2025, telle que présentée à l'ensemble des élus.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE la prévision des emplois contractuels 2024-2025 comme proposé.

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Délibération rendue exécutoire par publication ou notification
à compter du 21.06.2024

Fait à Toulouges, le 18 juin 2024

Le Maire,


Nicolas BARTHE



Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.

INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.

INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 24.06.2024